



COMITÉ DE PARENTS

de la Commission scolaire des Patriotes

Procès-verbal de la séance tenue le 17 février 2011 à 19h00,
au siège social de la Commission scolaire,
1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville

SONT PRÉSENTS les représentantes ou représentants au Comité de parents : mesdames et messieurs

École	Albert-Schweitzer	Christine Lavoie
	Antoine-Girouard	Francis Patenaude
	Arc-en-Ciel	Jean-Philippe Audren
	Au Fil de l'Eau	Sophie Panneton
	De Bourgogne	Jacynthe Lecavalier
	de l'Amitié	Valérie Fugère
	de l'Aquarelle	Claude Crépeau
	De La Broquerie	Étienne Michaud
	de la Passerelle	Élizabeth Morin
	de la Roselière	Karine Lussier
	De Salaberry	Alain Bertrand
	du Carrousel	Nathalie Belleville
	du Tourne-Vent	Frédéric Lavoie
	Jolivent	Isabel Godard
	Le Petit-Bonheur	Sylvain Giguère
	Le Rucher	Katerine Martin
	Le Sablier	Mélanie Chagnon
	Le Tournesol	Normand Boisclair
	les Marguerite	Sophie Parent
	Mère Marie-Rose	Sylvain Deblois
	Monseigneur-Gilles-Gervais	Marie-Hélène Talon
	Monseigneur-Gilles-Gervais	Julie Lafrenière
	Notre-Dame	Louis Provencher
	Père-Marquette	Marc Prince
	Saint-Charles	Marc Gauthier
	Saint-Mathieu	Claude Bérubé
	Sainte-Marie	Jean Brûlé
	Secondaire De Mortagne	Anne-Marie Parisien
	Secondaire du Grand-Coteau	Stéphane Geffard
	Secondaire du Mont-Bruno	Carole Vigneault
	Secondaire le Carrefour	Anne Daneau
	Secondaire Ozias-Leduc	Pierre Brazé
	Secondaire Polybel	Josée Beauchemin
	École d'éducation internationale	Serge Lefebvre

SONT ABSENTS : mesdames et messieurs

	<table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;">École</td> <td style="vertical-align: top;"> Aux-Quatre-Vents de l'Envolée de la Chanterelle de la Mosaïque de la Pommeraie de la Source De Montarville Des Trois-Temps Du Grand-Chêne Du Moulin du Parchemin Georges-Étienne-Cartier Jacques-De Chambly Jacques-Rocheleau/St-Basile L'Arpège La Farandole La Roseraie Les Jeunes Découvreurs Louis- Hippolyte-Lafontaine Ludger-Duvernay Marie-Victorin Paul-VI Pierre-Boucher Saint-Denis Secondaire de Chambly Secondaire François-Williams École orientante l'Impact Secondaire le Tremplin </td> <td style="vertical-align: top;"> Bruno Bourgeois Simon Ouellet Jean-Marie Dejardin Aucun Stephan Lotz Aucun Pascale Choquette Mireille Louis-Seize Vincent Fortin Joëlle Choquette Michel C. Tremblay Fanny Dubé Jacques Duchesne Réjean Robitaille Stéphane Lemay Bruno Des Ormeaux Aucun Karyne Brossard Karine Hamel Robert Bélanger François Belleville Caroline Bujold Cynthia Gyenizse Gilbert Proulx Nathalie Pomerleau Patricia Bergeron Christelle Guérin Aucun </td> </tr> </table>	École	Aux-Quatre-Vents de l'Envolée de la Chanterelle de la Mosaïque de la Pommeraie de la Source De Montarville Des Trois-Temps Du Grand-Chêne Du Moulin du Parchemin Georges-Étienne-Cartier Jacques-De Chambly Jacques-Rocheleau/St-Basile L'Arpège La Farandole La Roseraie Les Jeunes Découvreurs Louis- Hippolyte-Lafontaine Ludger-Duvernay Marie-Victorin Paul-VI Pierre-Boucher Saint-Denis Secondaire de Chambly Secondaire François-Williams École orientante l'Impact Secondaire le Tremplin	Bruno Bourgeois Simon Ouellet Jean-Marie Dejardin Aucun Stephan Lotz Aucun Pascale Choquette Mireille Louis-Seize Vincent Fortin Joëlle Choquette Michel C. Tremblay Fanny Dubé Jacques Duchesne Réjean Robitaille Stéphane Lemay Bruno Des Ormeaux Aucun Karyne Brossard Karine Hamel Robert Bélanger François Belleville Caroline Bujold Cynthia Gyenizse Gilbert Proulx Nathalie Pomerleau Patricia Bergeron Christelle Guérin Aucun
École	Aux-Quatre-Vents de l'Envolée de la Chanterelle de la Mosaïque de la Pommeraie de la Source De Montarville Des Trois-Temps Du Grand-Chêne Du Moulin du Parchemin Georges-Étienne-Cartier Jacques-De Chambly Jacques-Rocheleau/St-Basile L'Arpège La Farandole La Roseraie Les Jeunes Découvreurs Louis- Hippolyte-Lafontaine Ludger-Duvernay Marie-Victorin Paul-VI Pierre-Boucher Saint-Denis Secondaire de Chambly Secondaire François-Williams École orientante l'Impact Secondaire le Tremplin	Bruno Bourgeois Simon Ouellet Jean-Marie Dejardin Aucun Stephan Lotz Aucun Pascale Choquette Mireille Louis-Seize Vincent Fortin Joëlle Choquette Michel C. Tremblay Fanny Dubé Jacques Duchesne Réjean Robitaille Stéphane Lemay Bruno Des Ormeaux Aucun Karyne Brossard Karine Hamel Robert Bélanger François Belleville Caroline Bujold Cynthia Gyenizse Gilbert Proulx Nathalie Pomerleau Patricia Bergeron Christelle Guérin Aucun		
N° de la résolution ou annotation	<p>1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Monsieur Stéphane Geffard ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres et aux personnes présentes. Il cède la parole à madame Denise Gauvreau qui présente les membres de la direction générale présents, mesdames Boreman, Roberge et Lemieux, et monsieur Tousignant. Après les remerciements, madame Boreman, coordonnatrice des ressources éducatives et représentante de la DG auprès du CCEHDAA, présente le guide « Quoi faire lorsque mon enfant rencontre des difficultés à l'école ».</p> <p>Monsieur Louis Provencher indique que le Comité est très fier du guide, qui se veut un outil pour les parents, fait par des parents. La version électronique peut maintenant être consultée sur le site web de la CSP. Plusieurs parents ont témoigné de l'utilité du guide. Monsieur Provencher tient à remercier la CS, ainsi que monsieur Tousignant et madame Boreman pour leur soutien.</p> <p>Monsieur Jean-Louis Tousignant, responsable du comité EHDAA, présente la nouvelle organisation du site web. Au lieu de l'onglet Comité de parents, le premier onglet indiquera simplement</p>			

PARENTS, puis sous cet onglet, Comité de parents, Comité EHDAA et Guide Quoi faire?

Monsieur Tousignant présente ensuite les grandes lignes du guide. Il y est question notamment des plans d'intervention, des pistes et stratégies d'intervention à l'école comme à la maison. On veut informer les parents afin de diminuer le stress souvent lié à ces situations.

Madame Boreman remercie les membres de la direction générale d'avoir été présents. Elle remercie particulièrement madame Tremblay, la président du comité EHDAA, qui est absente ce soir.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Stéphane Geffard fait la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour est modifié pour placer la présentation de la DG au point 2 et pour inclure deux résolutions (point 7). L'ordre du jour modifié se lit comme suit :

- 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
PRÉSENTATION DU GUIDE QUOI FAIRE QUAND MON ENFANT RENCONTRE DES DIFFICULTÉS À L'ÉCOLE
M. TOUSIGNANT, MME ROBERGE, MME LEMIEUX
- 2. DIRECTION GÉNÉRALE**
 - 4.1 CONSULTATION SUR L'OFFRE DE SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA**
MME SAUVAGEAU ET MME GAUVREAU
 - 4.2 QUESTIONS DES MEMBRES**
 - 4.3 CALENDRIER SCOLAIRE**
 - 4.4 QUESTIONS DES MEMBRES**
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 JANVIER 2011**
 - 3.1 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 20 JANVIER 2011**
- 5. RETOUR DE CONSULTATION SUR L'OFFRE DE SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA**
 - 5.1 PROPOSITION DE RÉOLUTION**
- 6. RETOUR DE CONSULTATION ACTUALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE**
 - 6.1 PROPOSITION DE RÉOLUTION**
- 7. RÉOLUTIONS**
 - 7.1 PRIX EXCELLENCE FCPQ**
 - 7.2 BÉNÉVOLE DU COMITÉ DE PARENTS**
- 8. PAROLE AU PUBLIC**
- PAUSE**
- 9. TRÉSORERIE**
- 10. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS**
 - 9.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT**
 - 9.2 PARENTS-COMMISSAIRES**
 - 9.3 COMITÉ CONSULTATIF EHDAA**
 - 9.4 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT**
 - 9.5 COMITÉ POUR PRÉVENIR ET TRAITER LA VIOLENCE**
 - 9.6 RESPONSABLES DE SECTEURS**
- 11. COMMUNICATION FCPQ**
- 12. PAROLE AUX MEMBRES**
- 13. PAROLE AU PUBLIC**
- 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Résolution n^o

Madame Christine Lavoie, appuyée par monsieur Claude Crépeau, propose l'adoption de l'ordre du

<p>CP-055-02-11</p>	<p>jour tel que modifié.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>
<p>Résolution n° CP-056-02-11</p>	<p>3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 JANVIER 2011</p> <p>Monsieur Stéphane Geffard demande s'il y a des corrections à apporter au procès-verbal de la dernière rencontre.</p> <p>Madame Marie-Hélène Talon, appuyée par monsieur Louis Provencher, propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>3.1 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 20 JANVIER 2011</p> <p>Parlement au primaire et secondaire – les liens ont été transmis aux membres par monsieur Geffard.</p> <p>Conférence du 24 février – Nous avons 118 inscriptions jusqu'à maintenant. Quatre comités de parents ou CS se sont montrés intéressés (dont Marie-Victorin, Val-des-Cerfs, Haute-Rivière).</p> <p>Concernant le site internet de l'école, monsieur Jean Brûlé indique qu'on peut avoir un lien pour chaque président de CÉ, mais on ne peut pas mettre notre adresse personnelle. La CS nous fournit une adresse.</p> <p>Monsieur Brûlé informe les membres qu'il est possible d'avoir des reçus d'impôt pour les dons de charité. Le CÉ établit le montant minimal. La direction doit faire la demande au service de comptabilité de la CSP.</p> <p>3.2 QUESTIONS RÉPONSES DES MEMBRES</p> <p>Monsieur Geffard informe les membres que la DG a indiqué qu'il était trop tard pour organiser une journée de bénévolat cette année au niveau de la CS. Ce serait peut-être possible l'année prochaine. Pour cette année, il faut voir avec la direction de chaque école.</p> <p>Concernant la question de monsieur Patenaude au sujet de la politique des dîneurs, la personne responsable à la direction de l'école est en vacances et il n'a pas été possible d'éclaircir la situation. Suivi en mars.</p> <p>4. DIRECTION GÉNÉRALE</p> <p>4.1 CONSULTATION SUR L'OFFRE DE SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA</p> <p>Monsieur Beudet et madame Gauvreau présentent l'offre de services aux élèves HDAA. Monsieur Beudet explique que le plan a été élaboré à partir de quatre grands constats.</p>

1 - Les ressources humaines sont insuffisantes ou mal réparties. Il y a eu une révision du plan d'effectifs. La CS a un montant de 240 000 \$ pour bonifier le plan d'effectifs.

2 - Les ressources financières sont insuffisantes et les écoles ne disposent pas de suffisamment d'argent. Il faut rationaliser et utiliser de façon efficiente les ressources, et simplifier la gestion administrative. Ce sera plus simple pour les écoles d'ajouter des ressources, puisque les enveloppes apparaissent dorénavant dans un compte d'opérations courantes.

3 - Pour aider l'intégration des élèves EHDA, différents moyens sont disponibles. Une équipe de soutien et d'intervention peut aider les enseignants et l'équipe-école. Il s'agit d'une équipe volante. Cela a commencé il y a deux ans avec une équipe TED; nous avons maintenant deux équipes de soutien. Un service répit TC (trouble de comportement) est maintenant disponible. Monsieur Tousignant annonce en primeur qu'il y aura deux points de services additionnels pour le primaire (il y en a deux existants.) Au secondaire, les discussions se poursuivent.

À l'école Mère Marie-Rose de Contrecoeur, on expérimente la classe Oasis. Il y avait une problématique et l'éloignement de l'école posait des problèmes. Il s'agit d'une classe intermédiaire où les élèves vont de façon ponctuelle. Les élèves n'y sont pas inscrits; ils y viennent pour une courte période et retournent dans leur classe régulière.

4 - Transfert des classes EHDA - Certains élèves ont des besoins très grands ou ont besoin d'une expertise particulière. Dans une école normale, les ressources spécialisées ne sont pas disponibles. On peut difficilement développer cette expertise. On veut regrouper les TED avec difficultés majeures pour développer une expertise et un partenariat avec le MSSSQ. On parle de classe de 6, 7 ou 8 élèves maximum. Il faudra déménager les classes spécialisées. On ne peut pas finaliser le travail avant d'avoir les retours de consultation. On veut éviter un grand chambardement surtout chez les TED. Ce sera fait rapidement, car on veut que les parents sachent dans quelle école les services seront offerts l'an prochain.

4.2 QUESTIONS DES MEMBRES

Madame Anne-Marie Parisien souligne que les grands oubliés sont les enfants qui ont des problèmes d'apprentissage.

Monsieur Beudet précise qu'il y a eu du travail pour les classes de FA et FAA (formation d'appoint adaptée). Il y a des enseignants-ressources au secondaire, mais il reste du travail à faire.

Madame Gauvreau indique que le 3^e but de la convention de gestion et de réussite vise l'ensemble des élèves. Les équipes-écoles travaillent à réviser leur approche. On veut prévenir les difficultés d'apprentissage.

Madame Sophie Parent demande d'où proviennent les élèves de la classe Oasis? Sont-ils du même niveau?

Madame Gauvreau explique que la classe accueille des jeunes ciblés par la direction d'école de Contrecoeur. Ils peuvent avoir des troubles de comportement, des difficultés d'apprentissage, etc. À Contrecoeur, le milieu était éloigné et c'était difficile pour les jeunes de voyager. On veut y aller selon les besoins.

Madame Gauvreau cite en exemple les enfants qui ont des problèmes d'apprentissage de la lecture. On sort les enfants pendant deux semaines et ils réussissent à surmonter leurs difficultés et évitent de trainer leur problème trop longtemps.

Madame Valérie Fugère demande ce qui sera fait pour les très petites écoles, qui n'ont pas les moyens d'avoir un orthopédagogue, car il n'y a pas assez d'enfants.

Monsieur Beudet explique que la bonification tient compte des petites écoles pour favoriser les services dans ces écoles également. Aussi, il y a une marge de manœuvre par secteur. Depuis cette année, les petites écoles ont une marge de manœuvre grâce à l'Annexe B.

Madame Gauvreau indique que les petites écoles ont droit aux mêmes services que les autres. Le service d'équipe volante s'adresse à elles aussi. Il y a un changement de mentalité majeur dans cette offre de services. Il y a une ouverture pour différencier et varier l'offre de service. Avant, lorsqu'on parlait de faire autre chose que des classes spécialisées, on était sceptique, mais ce n'est plus vrai. On a intégré jusqu'à la contrainte excessive, mais il faut offrir autre chose. On travaille en gestion participative. C'est le résultat d'un travail de collaboration et non simplement de la direction.

Monsieur Serge Lefebvre mentionne qu'il n'y a pas de solution unique. L'accès aux services est le souci no un. Le 2^e est le roulement du personnel, le 3^e le suivi des plans d'intervention. Comment la nouvelle organisation réussit-elle à régler ces problèmes?

Dans la bonification, il y a aussi la stabilisation du personnel. On rajoute du personnel et on évalue les besoins en fin d'année. Ce que les écoles ajoutent fait partie de l'effectif de base. Mais il n'est pas possible de stabiliser complètement. On fait des efforts dans ce sens, notamment en négociant les conventions collectives.

Concernant le suivi des PI, madame Gauvreau indique que le personnel de direction recevra une formation à cet égard en mars. Il y a énormément de PI et on questionne leur pertinence. Certains pourraient être des plans d'actions. Aussi, le personnel est essoufflé. Les PI diminuent lorsque les enfants vieillissent. La participation des parents fait aussi la différence.

Monsieur Beudet ajoute que le guide *Quoi faire* aidera dans ce sens.

Monsieur Serge Lefebvre souligne qu'il manque de liens entre le Plan de service individualisé du MSSS et le PI du réseau scolaire.

Madame Belleville demande quels sont les nouveaux points de service pour le service répit? Les deux nouveaux points de service seront Varennes et Beloeil. On verra selon les locaux disponibles. Avant d'y envoyer un enfant, il y a des interventions à faire. Une équipe d'intervention va sur place. Le maximum est de 6 semaines en classe répit.

Madame Marie-Hélène Talon mentionne l'importance d'intervenir tôt, notamment par le dépistage en CPE, qui se fait notamment à la CS de Montréal.

Monsieur Beudet indique que le projet Ribambelle vise le dépistage à la maternelle des difficultés de comportement (sous-réactif ou surréactif). On établit une stratégie avant la 1^{ère} année. Il fait aussi le lien entre le CPE et la maternelle. Les résultats sont très positifs et toutes les directions en veulent. Comme on double les points de services, le point de service TC pourra s'étendre au préscolaire.

Monsieur Louis Provencher demande si on a prévu, avec l'augmentation des points de services, adapter les transports?

Monsieur Beudet indique que la CS ne voulait pas de transport temporaire. Ça entraîne une plus

grande implication des parents pendant le service répit. Il est préférable qu'il n'y ait pas de transport car le parent rencontre le personnel et cela intensifie la relation école-enfant-parent. Dans certains cas, lorsque cela n'est pas possible pour le parent, on donne le transport.

Madame Sophie Panneton soulève trois points. Au niveau du plan d'effectif des services professionnels, elle demande ce que signifie AVSEC (animateur de vie spirituelle et engagement communautaire). Au niveau de la prévention, il n'y a pas beaucoup de moyens de contact avec le préscolaire en attendant le résultat des recherches. Aussi, on fait souvent appel à des services d'ergothérapie pour le dépistage.

Monsieur Beudet précise que l'ergothérapie n'est pas un service éducatif, mais un service de santé. La CS n'a pas de budget pour ça puisque cela relève de la santé.

Madame Daneau se demande, puisqu'on veut replacer les TC le plus rapidement possible, pourquoi il n'y a pas de point de service pour le secondaire.

Monsieur Beudet précise qu'en ce qui concerne le secondaire, le dossier est encore en discussion pour le moment. Les directions se rencontrent la semaine prochaine à ce sujet.

Madame Gauvreau indique que la bonification touche aussi le secondaire. Les mesures concernent aussi le secondaire.

Monsieur Geffard remercie les présentateurs.

4.3 CALENDRIER SCOLAIRE

Madame Sauvageau a indiqué que la présentation est reportée à une date ultérieure puisque la consultation à l'interne n'est pas terminée.

4.4 QUESTIONS DES MEMBRES

Il n'y a pas d'intervention.

5. RETOUR DE CONSULTATION SUR L'OFFRE DE SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA 5.1 PROPOSITION DE RÉOLUTION

Monsieur Geffard présente le projet de résolution concernant l'offre de services aux élèves HDAA.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Christine Lavoie, appuyée par monsieur Normand Boisclair, que le Comité de parents appuie le projet Offre de services pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Geffard indique qu'il y a une page de commentaires annexée à la résolution. Les membres conviennent d'ajouter les commentaires suivants :

Le Comité de parents tient à rappeler l'importance de ne pas oublier les enfants qui ont des problèmes d'apprentissage, tant au primaire qu'au secondaire. Ces élèves doivent aussi avoir

Résolution n°
CP-057-02-11

	<p>droit à des services.</p> <p>Concernant le service répit, le Comité de parents comprend et appuie l'objectif visé par la CS en demandant aux parents d'assurer le transport de leur enfant pendant le service répit. Le Comité souhaite toutefois que la CS (ou la direction d'école) prenne les mesures nécessaires pour s'assurer que cette exigence n'entraîne pas de trop lourdes conséquences pour les parents concernés.</p> <p>Le Comité de parents appuie le travail de dépistage précoce et l'orientation de la CS à cet égard. Le Comité souhaite que davantage de moyens de dépistage précoce soient mis en place, notamment auprès des CPE.</p> <p>6. RETOUR DE CONSULTATION ACTUALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE</p> <p>6.1 PROPOSITION DE RÉOLUTION</p> <p>Monsieur Geffard présente le projet de résolution concernant l'actualisation du plan stratégique 2010-2015.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Serge Lefebvre, appuyé par monsieur Louis Provencher, que le Comité de parents appuie le projet d'Actualisation du plan stratégique 2010-2015 de la commission scolaire.</p> <p>La résolution est adoptée à l'unanimité.</p>
<p>Résolution n° CP-058-02-11</p>	<p>7. RÉOLUTIONS</p> <p>7.1 PRIX DE RECONNAISSANCE FCPQ</p> <p>Monsieur Geffard présente le projet de résolution concernant la nomination de monsieur Serge Lefebvre dans la catégorie Engagement des prix Reconnaissance de la FCPQ. Monsieur Geffard résume l'implication de monsieur Serge Lefebvre dans le réseau scolaire et présente la résolution.</p> <p>Considérant que le Comité de parents de la CSP souhaite souligner l'implication de ses membres au sein de la structure scolaire;</p> <p>Il est proposé par madame Sophie Parent, appuyée par monsieur Claude Crépeau, de proposer la candidature de monsieur Serge Lefebvre pour le Prix Engagement décerné par la FCPQ dans le cadre des Prix Reconnaissance.</p> <p>La résolution est adoptée à l'unanimité.</p> <p>7.2 Résolution Parent-bénévole nommé par le Comité de parents</p> <p>Monsieur Geffard demande aux membres s'ils ont des propositions pour la nomination d'un bénévole du CP.</p> <p>Madame Anne-Marie Parisien propose madame Carole Vigneault.</p>

Résolution n°
CP-060-02-11

Madame Carole Vigneault propose monsieur Serge Lefebvre.

Madame Christine Lavoie demande le vote secret. Monsieur Louis Provencher et madame Jacinthe Lecavalier se proposent comme scrutateurs.

Résultat : Madame Carole Vigneault est désignée bénévole.

Considérant que le Comité de parents souhaite reconnaître l'implication bénévole des parents d'élèves au sein des comités de la CSP, le Comité de parents souhaite souligner l'action bénévole d'un de ses membres.

Il est proposé par madame Christine Lavoie, appuyé par monsieur Claude Bérubé de nommer madame Carole Vigneault comme parent bénévole du Comité de parents en vue de la soirée de reconnaissance des parents bénévoles.

La résolution est adoptée à la majorité.

PAUSE

8. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention.

9. TRÉSORERIE

PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET

Monsieur Jean-Philippe Audren indique que le formulaire électronique fonctionne maintenant. On le trouve sous l'onglet Parents, sous Publications. On suggère que Michèle envoie le lien aux membres puisqu'il n'est pas facile à trouver. Certains CE ont adapté le formulaire et l'utilisent pour leurs propres besoins.

9. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS

9.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT

NOMINATION DE DÉLÉGUÉS OFFICIELS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FCPQ

Monsieur Stéphane Geffard indique qu'il est allé visiter l'école La Roselière à Chambly. Cela a permis à mieux connaître l'école. Le projet devrait être en consultation au mois de mars.

Monsieur Geffard a reçu une invitation pour assister au Conseil général de la FCPQ au Centre Sheraton de Laval le 26 mars. Il sera question du plan stratégique et de la structure d'administration. On propose de modifier la notion de région et la composition du conseil d'administration. On sollicite l'avis des CP avant le 26 mars. Madame Vigneault accompagnera monsieur Geffard au colloque.

Monsieur Geffard a reçu de l'information au sujet d'un Colloque sur l'aide aux devoirs. La secrétaire fera suivre le lien aux membres intéressés.

Monsieur Geffard propose aux membres de faire suivre le lien pour la revue de presse de la FCPQ. La secrétaire fera suivre le lien.

9.2 PARENTS-COMMISSAIRES

Madame Carole Vigneault a préparé un rapport à la suite du Conseil des commissaires du 8 février. Elle résume les principaux points de son rapport.

Madame Vigneault ajoute que madame Pierrot quittera la CS pour un autre emploi. Elle était analyste aux plaintes et recevait les plaintes des parents depuis près de deux ans.

9.3 COMITÉ CONSULTATIF EHDA

Monsieur Louis Provencher indique que la prochaine rencontre aura lieu lundi prochain.

9.4 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Monsieur Marc Gauthier indique que la prochaine rencontre aura lieu le 16 mars.

9.5 COMITÉ POUR PRÉVENIR ET TRAITER LA VIOLENCE

Madame Carole Vigneault indique qu'il n'y a pas de comité qui siège cette année.

9.6 RESPONSABLES DE SECTEURS

Madame Anne-Marie Parisien n'a pas reçu d'autres courriels.

10. COMMUNICATION FCPQ

Monsieur Serge Lefebvre résume les grandes lignes de son rapport. Il indique qu'il y a un conseil d'administration samedi prochain. Monsieur Lefebvre informe les membres que le comité pédagogique analysera les résultats du sondage sur les voyages.

Monsieur Lefebvre mentionne que la ministre de l'Éducation a annoncé mardi dernier, pendant la semaine de la persévérance, que le budget d'Allo Prof passait de 500 000 à 650 000 \$.

Comité de formation – Monsieur Lefebvre demande des commentaires sur l'offre de formation.

11. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention.

12. PAROLE AUX MEMBRES

Monsieur Claude Bérubé souligne que la CS parle beaucoup du site web, mais il n'est pas certain que les parents vont voir sur le site. Y a-t-il un moyen de savoir s'il y a quelque chose de nouveau sur le site? On fait le lien avec le CP et nos CÉ, mais ce n'est pas suffisant. Il faudrait prévoir un formulaire pour créer un lien avec les parents.

Madame Christine Lavoie demande comment on encadre l'utilisation des abrasifs dans les écoles.

Qu'est-ce qui se fait dans les autres écoles? Y a-t-il eu des accidents? Que fait-on lorsque la cour est glissante. Il semble qu'on ne puisse pas mettre d'abrasif. Cela peut aussi dépendre des règlements de la ville. On posera la question à la direction générale pour savoir s'il y a une directive à ce sujet.

Monsieur Sylvain Giguère souhaite transmettre un message d'intérêt public. Deux enseignants ont parti un projet dans son école suite aux nombreux diagnostics de cancer chez des élèves, des parents et des enseignants. L'école du Petit-Bonheur a mis sur pied deux équipes pour participer au Défi Leucan le 19 mars à Bromont. Jusqu'à maintenant, 36 écoles sur 66 ont répondu. Il invite les membres à en parler lors de leur prochain CÉ. Les directions d'école ont reçu l'information.

Madame Valérie Fugère indique qu'en campagne, on n'a pas tous internet. Nous n'avons pas accès à internet. Il faudrait avoir des copies papier. Il faudrait en faire la demande à la direction ou au CÉ.

Madame Marie-Hélène Talon mentionne qu'à l'ETS, une journée est organisée samedi prochain pour les filles de secondaire 2 et 3 pour promouvoir les métiers scientifiques. Il s'agit d'un marché des carrières scientifiques.

Monsieur Sylvain Giguère indique que le journal de son école a été mis sur le site web, mais on l'a remis sur papier en attendant d'avoir toutes les adresses courriel.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Normand Boisclair, appuyé par madame Christine Lavoie, propose de lever la séance à 21 h 47.

Monsieur Stéphane Geffard
président

Madame Michèle Thiffault
secrétaire